

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 67 Ateliers de formation professionnelle 3			
Ancien Code	PEGN3B67SN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XESB3670		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Thomas GATHY (thomas.gathy@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degossérie@helha.be) Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be) Isabelle GALLEE (isabelle.gallee@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objet de cette UE est de développer les aspects pratiques et réflexifs du futur enseignant.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Présenter une réflexion méthodologique dans le cadre des disciplines enseignées ;
- Présenter un dossier réflexif reprenant des activités d'enseignement ou hors enseignement ;
- Présenter un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en oeuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes ;
- Adopter un regard critique et réflexif, faire preuve de curiosité intellectuelle vis-à-vis des pratiques observées et/ou vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : PEGN3B68SN

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Braine-le-Comte		
PEGN3B67SNA	Ateliers de formation professionnelle	90 h / 3 C
+ HELHa Leuze-en-Hainaut		
PEGN3B67SNB	Ateliers de formation professionnelle	90 h / 3 C
+ HELHa Loverval		
PEGN3B67SNA	Ateliers de formation professionnelle	90 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Braine-le-Comte		
PEGN3B67SNA	Ateliers de formation professionnelle	30
+ HELHa Leuze-en-Hainaut		
PEGN3B67SNB	Ateliers de formation professionnelle	30
+ HELHa Loverval		
PEGN3B67SNA	Ateliers de formation professionnelle	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Ancien Code	22_PEGN3B67SNB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZESB3672		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Poursuivant le travail commencé les deux premières années, ce cours (pris en charge par des maîtres de formation pratique et par le professeur de pédagogie) permettra à l'étudiant de poursuivre le développement des compétences suivantes:

Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique - Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer et les réguler - Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage - Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

Nouveau référentiel

Visées :

C6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

C4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Sollicitées :

C3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

C5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

C7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où

chacun se sent accepté

Au service du développement de ces compétences, les objectifs suivants seront poursuivis:

- u construire - vivre - adapter des activités d'apprentissage en adéquation avec les exigences demandées lors des stages

- u adopter un regard critique vis-à-vis des pratiques (critiques constructives) et ce, en situation concrète propre à sa discipline

- u développer l'automatisme d'analyse réflexive nécessaire à tout enseignant

- u envisager le transfert de ce qui aura été dégagé dans des situations d'apprentissage qui seront vécues lors des stages

- u retravailler les documents de préparation de manière efficace et efficiente

- u mettre en place des démarches actives: utiliser des dispositifs variés

- u envisager les modalités de différenciation et d'évaluation des activités

- u se familiariser avec l'utilisation des documents de référence
- u découvrir des cadres théoriques permettant l'éclairage de la pratique
- u observer et analyser des situations de classe afin d'améliorer son dispositif
- se construire un référentiel d'activités, d'outils permettant de s'armer progressivement en vue de la vie professionnelle future.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Observation et analyse des pratiques de terrain afin de transférer les caractéristiques construites pour les stages.
- Organisation de séances basées sur le recueil de besoins liés aux stages
- Utilisation de certains éclairages théoriques permettant de perfectionner sa manière d'enseigner ou de s'analyser (recul réflexif)
- Utilisation des socles de compétences pour construire des activités en situation réelle ou simulée

Construction d'un portfolio évolutif rassemblant un maximum de situations, de documents, de recherches afin de se préparer à la vie professionnelle future

Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles - de groupe) pour élèves ou pour adultes - construction d'activités - discussions / débat / apports théoriques à propos des activités vécues. Entretiens d'accompagnement (sur base d'un portfolio de progression électronique) - évocation et analyses des problématiques professionnelles vécues en stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

STORDEUR (J.), Enseigner et/ou apprendre, Bruxelles, éd. De Boeck, 1996

JAMAER (C.) et STORDEUR (J.), Oser l'apprentissage...à l'école, Bruxelles, éd. De Boeck, 2006.

PIERRET-HANNECART (M.) et PIERRET (P.), Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui, Bruxelles, éd. De Boeck, 2006

RIEUNIER (A.), Préparer un cours -1- Applications pratiques, Paris, ESF, 2000. / Socles de compétences et site du SeGEC

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports présents sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

100 % examen oral. L'évaluation formative sera pratiquée tout au long de l'année pendant les activités d'apprentissage.

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Les tâches demandées dans le cadre des cours et non effectuées occasionneront une interdiction de présenter l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).